

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Fédération des Clubs Logistique
de Basse-Normandie



FÉDÉRATION DES CLUBS LOGISTIQUE DE BASSE-NORMANDIE

La FCL-BN anime et représente LOGexpert, la Filière Logistique en Basse-Normandie. Elle fédère 120 membres au sein de cinq clubs (Caen – Pays d'Auge – Argentan – Alençon – Manche) : entreprises prestataires et chargeurs, centres de formation, infrastructures. Les pouvoirs publics et le Réseau Consulaire soutiennent ses actions. Les acteurs de LOGexpert sont mobilisés pour pérenniser et créer de nouvelles activités logistiques dans le cadre de projets structurants pour la Normandie.

La Filière regroupe tous les métiers de la supply-chain : prestations de transports & logistique et activités de logistique intégrée (Industrie, Distribution, Négoce). Elle représente 28 000 emplois soit près de 8% de l'emploi régional.

COORDONNÉES

Fédération des Clubs Logistique de Basse-Normandie
Campus EffiScience – Innovaparc A3
2, rue Jean Perrin 14460 Colombelles

Président : Tony BUHOT
Tél. : 02 50 01 15 15
Mail : c.launay@fcl-bn.com
Site : www.logexpert-bn.com

La Ligne Nouvelle Paris Normandie : acte fondateur d'une ambition nationale

La création de la Ligne Nouvelle Paris Normandie doit être considérée comme une première étape concrète du projet d'intérêt national « Grand Paris ».

Les professionnels de la Filière Logistique en Basse-Normandie partagent l'ambition de développer un nouvel espace économique Paris Seine Normandie, dans lequel leur région et leurs activités seront porteuses de complémentarité et de valeur ajoutée.

Leur contribution au débat public pour la LNPN a pour objectif d'explicitier les enjeux forts de ce projet, au regard des leviers d'actions qu'il représente, dans un contexte de forte concurrence économique nationale et internationale.



LNPN : un levier d'actions pour les entreprises de la Filière Logistique

Fixer les activités et contribuer à développer le tissu économique régional

L'accélération des flux, la recherche de performance économique pour ancrer les entreprises sur les territoires rend primordiale la proximité et la complémentarité des infrastructures de transport.

La logistique est une activité transversale stratégique des entreprises. Tout au long de la chaîne, du fournisseur au client final, l'optimisation des flux (produits et information) participe à l'efficacité. La route est aujourd'hui le mode prépondérant en Basse-Normandie (96,5%). Les chargeurs régionaux utilisateurs du fer, ont modifié peu à peu leurs schémas de transport ne disposant plus d'offre ferroviaire compétitive. La part ferroviaire ne représentait que 1,56% des trafics en 2006 (source DREAL Basse-Normandie - données indisponibles depuis 2007).

Les données d'entrées - sorties de marchandises en Basse-Normandie soulignent une réalité économique d'échanges (45% des flux) interrégionale, en particulier avec la Haute Normandie et la Région Parisienne et des flux internationaux importants avec l'Europe (80%).

La complémentarité, la performance des infrastructures d'un territoire influent directement sur la compétitivité des entreprises. L'organisation des Filières (agroalimentaire, automobile, nucléaire, logistique, ...) et la présence de pôles de compétitivité en région favorisent les coopérations, l'innovation au service du développement économique et de l'attractivité territoriale.

La création de la LNPN permettra de relancer le fret ferroviaire et de proposer une offre pour les chargeurs de la Filière. Le positionnement actuel de certains sites disposant d'ITE (Installations Terminales Embranchées) permettra une connexion au réseau ferré national et européen.

Elle contribuera à favoriser le développement et l'implantation de nouvelles activités industrielles par une offre logistique performante.

Accroître l'offre multimodale et répondre aux enjeux de développement durable des entreprises

La construction de l'espace économique Paris Seine Normandie doit permettre aux entreprises de la Filière bas-normande de bénéficier d'une offre de transport multimodale, au même titre que les autres composantes de ce territoire.

La part ferroviaire par rapport à la route et au maritime est aujourd'hui totalement déséquilibrée en Basse-Normandie. Cette situation ne répond plus ni aux attentes et ni aux exigences auxquelles doivent répondre les entreprises :

- Mettre en place des plans de transports cohérents avec leurs politiques de développement durable, notamment sur le volet environnemental (réduction des émissions de CO2, économie d'énergie...)

- Permettre l'éligibilité aux appels d'offres nationaux et internationaux, pour lesquels des critères de responsabilité environnementale sont différenciants.
- Permettre de se conformer aux évolutions réglementaires nationales et européennes.

La création de la LNPN apportera aux acteurs économiques la possibilité par l'utilisation du fer de répondre aux enjeux d'évolution de leur environnement.

Répondre à la demande de mobilité croissante de la population

Avec 28 000 emplois, les activités logistiques représentent près de 8% de l'emploi régional (hors service public). La structuration socioprofessionnelle de la Filière met en avant un secteur porteur d'emplois qualifiés (source Insee) avec 65% d'ouvriers qualifiés et 20% d'ETAM, cadres et dirigeants.

La disponibilité d'une main d'œuvre formée et stable est un critère de choix important pour l'implantation d'activités logistiques. La Basse-Normandie dispose d'une filière complète du niveau V au Master, en formation initiale (temps plein et alternance) et continue.

La création de la ligne nouvelle répond aux besoins croissants de mobilité, ponctualité et sécurité des personnes : salarié(e)s, demandeurs d'emploi, étudiant(e)s, chercheurs ... elle contribuera à fixer sur les territoires les populations formées tout en leur garantissant une meilleure mobilité.

La complémentarité des écoles normandes (ex EM Normandie implantée à Caen et au Havre), des sites universitaires et de recherche (PRES Normandie) sera renforcée par la réduction des temps de trajets (Caen - le Havre - Rouen - Paris).

La LNPN participera à une plus grande mobilité entre les métropoles normandes et avec la région parisienne, associée à une recherche d'économie d'énergie. Elle facilitera l'accès aux aéroports parisiens ainsi qu'au réseau ferré grande vitesse national.

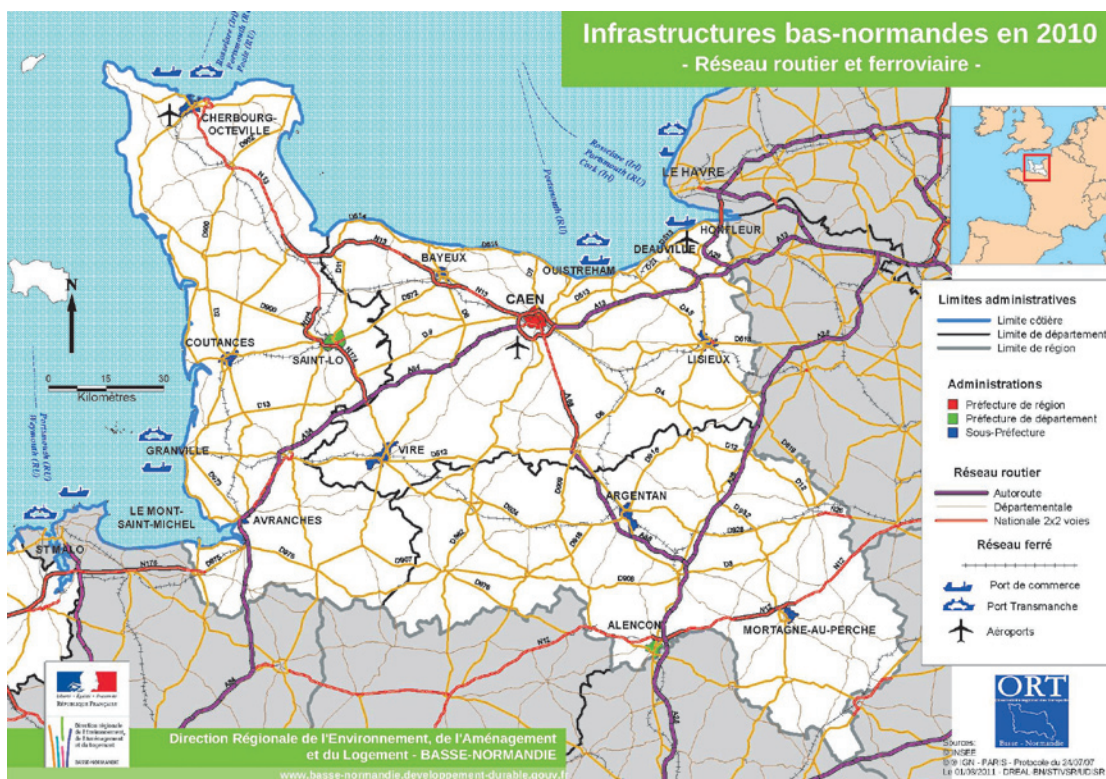
LNPN : un levier d'actions pour une stratégie de territoire

Créer les conditions d'une offre de transport multimodale « Paris Seine Normandie » équilibrée

Le positionnement stratégique d'une Filière Logistique sur un territoire s'appuie en partie sur l'existence d'infrastructures différenciantes.

Les entreprises de Basse-Normandie bénéficient d'un maillage routier - autoroutier optimisé et cohérent avec leurs besoins en termes de transport terrestre.

Elles disposent également d'outils portuaires avec les ports de Cherbourg, Caen-Ouistreham, Honfleur et Granville. La proximité du Grand Port Maritime du Havre, 1^{er} port conteneurs en France, est un atout majeur pour le développement de leurs flux maritimes internationaux.



Nombres de sites industriels, en activité ou en friche, disposent d'installations terminales embranchées (ITE Installations Terminales Embranchées : 120 en Normandie). La modernisation et la remise en service de ces infrastructures ferroviaires de jonction directe avec le réseau national, aujourd'hui quasi inutilisées, sont à intégrer dans la réflexion pour créer une véritable capillarité du réseau. Elles contribueront à une redynamisation industrielle de sites déjà embranchés.

La connexion ferrée aux deux grands ports maritimes normands permettra également d'assurer un dégagement du fret vers l'Ouest et le Sud (par un contournement de la région parisienne) via l'axe Le Havre, Rouen, Mézidon (Caen) - Argentan - Alençon - Le Mans - Tours.

La création de la LNPn libérera des sillons, en nombre insuffisants sur la ligne actuelle, afin de les dédier aux activités Fret. Elle créera les conditions pour mieux répondre aux besoins des chargeurs et des opérateurs : adaptation des créneaux horaires, fiabilité des temps de parcours, compétitivité en termes de prix par rapport aux autres modes...

Participer et accélérer les projets de développement d'activités portuaires

1^{ère} liaison Transmanche à l'Ouest du Détroit, les deux ports Bas-Normands, Caen Ouistreham et Cherbourg, proposent des itinéraires alternatifs pour le trafic routier entre les îles britanniques et la France.

Près de 60% des trafics de Manche Ouest (hors Détroit du Pas-de-Calais) transitent par ces deux ports, en partie grâce à une accessibilité routière de qualité des deux infrastructures.

Parmi les ports français effectuant les liaisons Transmanche, Caen Ouistreham se positionne à la 4^{ème} place, Cherbourg en 6^{ème} position après Calais et Dunkerque.

Embranchés fer, ils constituent un axe de développement des trafics fret avec les îles britanniques.

Le projet de création d'une navette conteneurs entre le Havre et Caen s'inscrit dans la vision stratégique de développement de l'Axe Seine. Cette coopération interportuaire avec le GPMH (engagée également par PNA avec les autres ports de l'Axe Seine) répond à une logique de complémentarité, de compétitivité technique et économique, face aux grandes places portuaires concurrentes de la mer du Nord et au Canal Seine Nord Europe.

La plateforme de Caen permettra de créer un point de fixation de marchandises conteneurisées (inexistant actuellement en région) qui laisse entrevoir la possibilité d'activités logistiques complémentaires et génératrices de valeur ajoutée : empotage / dépotage, stockage, préparation, assemblage, distribution, ...

La création de la LNPn répond à l'approche multimodale de cette nouvelle offre de service : réduction de l'encombrement routier des terminaux conteneurs du Havre, raccordement au réseau fer.

Relier les zones d'activités et définir un espace logistique métropolitain cohérent

Les concentrations logistiques existantes en Basse-Normandie se caractérisent par une proximité des principales zones d'activités : autour de l'agglomération caennaise, sur l'axe Vire-St Lô-Cherbourg et dans un espace Sud Ouest Avranches-Condé sur Noireau-



Alençon. Le parc d'entrepôts est estimé aujourd'hui à 2.2 millions de m² (Source Eurotrans - base de données Sitadel/Sitram).

Les projets de développement de nouvelles zones se polarisent le long des axes autoroutiers et sur des zones déjà embranchées : Parc d'activités Calvados Honfleur (fer+fluvial), Lisieux (vers A28), Mézidon (Fer + disponibilité foncière importante mais accessibilité routière à développer) ; Argentan et Sées (fer + jonction A28 - A88), ...

Les ports bas-normands, également embranchés, bénéficient de réserve foncière permettant le développement d'activités logistiques en cohérence avec les projets en cours (navette conteneurs sur Caen, développement d'activités en lien avec la Filière EMR sur Cherbourg...).

La création de la LNPN sera un facteur complémentaire pour réaliser une coordination et une approche concertée des implantations logistiques sur le territoire Paris Seine Normandie :

- Valoriser les zones mixtes et logistiques existantes (caractériser les savoir-faire, les compétences spécifiques, les complémentarités).
- Identifier les nouvelles zones à développer (création de valeur ajoutée pour mutualiser et massifier les flux dans la logique du projet Seine Gateway) avec une cohérence métropolitaine.

LNPN : un levier d'actions pour un projet d'intérêt national

Les axes de développement identifiés par les acteurs pour la Filière Logistique bas-normande sont cohérents et s'inscrivent totalement dans ce grand projet d'aménagement du territoire. Les acteurs sont convaincus que la valorisation des complémentarités contribuera à l'attractivité internationale de la Vallée de la Seine pour en faire un territoire logistique majeur en France.

La création de la LNPN constitue un acte fondateur, révélateur de la volonté nationale d'aller au-delà de la réflexion sur le développement de la Vallée de la Seine.

Elle est une base structurante pour se connecter aux réseaux de transports nationaux et européens. Elle représente l'opportunité pour les entreprises bas-normandes de ne pas être excentrées définitivement des grands corridors logistiques européens. Elle contribuera à construire une offre logistique compétitive le long de la façade maritime normande, pour faire de Paris une « ville monde ».

Résumé du cahier d'acteur

Les acteurs de LOGexpert, Filière Logistique Basse-Normandie, soutiennent le projet de création de la LNPN. Ils s'inscrivent dans cette stratégie d'aménagement du territoire pour qu'enfin Paris, la Vallée de Seine, la Normandie redeviennent un espace d'échanges national et international fort comme il l'a été pendant des siècles. Ils identifient ce projet comme le fondement de la mise en œuvre d'une ambition nationale partagée par l'ensemble des acteurs.

Conscients des enjeux pour leurs activités et la région, ils affirment la nécessité de créer cette connexion entre Paris, Rouen, le Havre et Caen : un levier d'actions pour les entreprises de la Filière Logistique, pour une stratégie de territoire et un projet d'intérêt national.

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)